

## **Règlement de la manifestation « Défi solidaire » organisée le 13 juin 2026 par la Communauté de communes du Kochersberg.**

Les enfants de moins de 11 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

Tous les mineurs restent sous l'entière responsabilité de leurs parents ou représentants légaux pendant toute la durée de la manifestation.

L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé et aptitude à participer à l'activité choisie.

En s'inscrivant, les participants s'engagent à :

- Respecter le code de la route
- Ne pas jeter de déchet sur les parcours
- Ne pas fumer sur les parcours
- Ne pas allumer de feu sur les parcours
- Respecter le balisage mis en place et le sens du parcours
- Tenir leur chien en laisse
- S'équiper de manière adéquate, en fonction du parcours choisi (vélo ou marche) et des conditions météorologiques.

Les cyclistes devront impérativement mettre pied à terre lors de la traversée des axes routiers en agglomération.

**La manifestation aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques,  
sauf en cas d'arrêt municipal ou préfectoral contradictoire.**